

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

19<sup>me</sup> année

SEPTEMBRE 1927

N° 9

## Congrès syndical 1927.

Le congrès de l'Union syndicale suisse aura lieu au Kursaal d'Interlaken, les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 septembre. Ouverture: samedi à 17 heures.

### ORDRE DU JOUR:

1. Discours d'ouverture.
2. Nomination du bureau et de la commission de vérification des mandats.
3. Adoption du règlement des délibérations, mise au point de l'ordre du jour et communication du bureau.
4. Examen des rapports:
  - a) du comité syndical (rapporteur: K. Dürr);
  - b) de la commission centrale d'éducation (rapporteurs: K. Dürr, Ch. Schürch);
  - c) statut des fonctionnaires;
  - d) position à prendre concernant le fascisme (rapporteur: F. Reichmann);
  - e) syndicats et coopératives (rapporteur: K. Dürr).
5. Revision des statuts.
6. La politique économique suisse (rapporteur: Dr Weber).
7. La protection légale du travail et la formation professionnelle (rapporteur: Ch. Schürch).
8. Les assurances sociales en Suisse (rapporteur: J. Schlumpf).

### Propositions soumises au congrès.

#### Rapport du comité syndical.

##### *Fédération suisse du personnel des services publics.*

- 1<sup>o</sup> L'Union syndicale suisse est invitée à éditer un journal syndical unique en remplacement des journaux actuels des fédérations syndicales suisses. La faculté est laissée aux fédérations de joindre des suppléments au journal unifié pour leurs besoins particuliers.

*Proposition du comité syndical:* Renvoi pour étude au comité syndical.